



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

**Réponse de Madame Sam Tanson, Ministre de la Justice, de Monsieur Georges Engel, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire et de Monsieur Claude Haagen, Ministre de la Sécurité sociale
à la question parlementaire n° 6493 du 15 juillet 2022 de l'honorable député Dan
BIANCALANA**

Dès l'entrée en vigueur du futur règlement grand-ducal relatif aux régimes internes des prisons, les indemnités des détenus seront revues à la hausse. Le projet de règlement grand-ducal susvisé, actuellement en attente de l'avis du Conseil d'Etat, constituera la base réglementaire pour procéder à cette adaptation des indemnités des détenus.

La question des cotisations sociales est plus complexe et est en cours d'analyse avec les instances compétentes.

Luxembourg, le 19/08/2022.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson